

PROCEDURE DE SAISIE IMMOBILIERE



**Adresse du bien : 4, Rue Emmanuel Rain
2^{ème} étage
95500 GONESSE**

Type de bien : Appartement de 2 pièces principales avec balcon

**SCP PLOUCHART – SIA – GAUTRON
Huissiers de Justice Associés
25, Rue Paul Bruel
95380 LOUVRES
etude.ploucahart@wanadoo.fr**

EXPEDITION

SCP
Thierry PLOUCHART
Aurore SIA
Cécile GAUTRON
Huissiers de Justice Associés
25, Rue Paul Bruel
95380 LOUVRES
Tel : 01 34 72 60 60
Fax : 01 34 72 68 18
CCP PARIS N° 626251 N
Email : etude.plouchart@wanadoo.fr



PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION AVEC METRAGE

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN

LE DIX NOVEMBRE

REFERENCE ETUDE
N° 50210366
C.I.C.
/
SIRACUSA Fabio
PVDM
ACTE500 Tiers

À LA DEMANDE DE :

LE CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL dit « C.I.C. », Société Anonyme, dont le siège social est 6, Avenue de Provence à PARIS (75009), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Paul BUISSON, Avocat, 29, Rue Pierre Butin à PONTOISE (95300), ainsi qu'en mon Etude.

Je, Thierry PLOUCHART, Huissier de Justice Associé au sein de la Société Civile Professionnelle Thierry PLOUCHART, Aurore SIA & Cécile GAUTRON, titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice près le Tribunal Judiciaire de Pontoise, demeurant, 25, Rue Docteur Paul Bruel à LOUVRES (95380), soussigné,

Acte soumis à la taxe

Me suis rendu ce jour 4, Rue Emmanuel Rain à GONESSE (95500), à l'effet de procéder aux constatations suivantes, étant au préalable précisé :

- Que selon acte reçu le 26 Mai 2011 par Maître Antoine RICHARD, Notaire à VILLIERS-LE-BEL (95), prêt fut consenti par le CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL au profit de Monsieur Fabio SIRACUSA,
- Qu'à la garantie de ce prêt, affectation hypothécaire fut consentie sur le bien, dont la désignation est la suivante, soit :

COMMUNE DE GONESSE (VAL-D'OISE)

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier sis 2 bis, rue Emmanuel Rain...portant sur les lots suivants :

- **LOT NUMERO QUARANTE-SEPT (47)** : bâtiment B, deuxième étage, un appartement comprenant : entrée avec placard, cuisine, séjour, dégagement, chambre avec placard, salle de bains, W.C. avec lavabo, deux balcons ainsi que les 129/10.003^{ème} des parties communes générales et les 58/1.000^{ème} des parties communes particulières au bâtiment B.
 - **LOT NUMERO TRENTE-QUATRE (34)** : au rez-de-chaussée, un parking portant le numéro 8 ainsi que les 10/10.003^{ème} des parties communes générales et les 5/1.000^{ème} des parties communes particulières au bâtiment B.
- Qu'en raison du non-paiement des échéances, la requérante entend poursuivre la saisie immobilière de ces biens,
 - Qu'elle a donc le plus grand intérêt à ce que la description de ces biens, édifiés ou en cours d'édification, soit effectuée et qu'elle me requiert d'y procéder.

Déférant à cette réquisition, j'ai, en vertu des articles R 322-1 et L 322-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, procédé aux constatations suivantes, en présence de deux témoins majeurs, Messieurs Pascal GOUGEON et Georges SALEM, de Monsieur Cédric CORSEaux, Serrurier requis de la SARL CLÉS EN MAIN, de Monsieur Stéphane ARCA, Diagnostiqueur du Cabinet CERTIMMO 78, dont le siège social est 34, Avenue Marcel Perrin à MÉRY-SUR-OISE (95540), ainsi qu'en présence de Monsieur Tanguy AVERTY, locataire des lieux, soit :

**DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE VILLIERS-LE-BEL
COMMUNE DE GONESSE (95500)
4, RUE EMMANUEL RAIN
DEUXIEME ETAGE
COTE GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR
APPARTEMENT PORTE FOND GAUCHE**

**DUN APPARTEMENT DE DEUX PIECES PRINCIPALES,
SE DEVELOPPANT SUR UN UNIQUE NIVEAU, DIVISE
EN :**

- Dégagement d'entrée non cloisonné, avec un placard dans lequel se trouvent implantés le ballon d'eau chaude et un placard de rangement
- Pièce de séjour en angle du bâtiment, équipée de deux portes-fenêtres et d'un balcon
- Coin-cuisine à l'américaine, non fermé sur la pièce de séjour

- Petit dégagement de distribution

- Une chambre avec penderie

- Salle de bains avec baignoire et lavabo

- W.C.

Eau, électricité, chauffage électrique par le sol partiellement installé.

L'ensemble paraissant former le Lot n° 47 pour 129/10.003^{ème} des Parties Communes Générales.

**II) UNE PLACE DE STATIONNEMENT EXTERIEURE
POUR VEHICULE :**

Paraissant former le Lot n° 34 pour 10/10.003^{ème} des Parties Communes Générales.

OCCUPATION DES LIEUX

Les lieux sont concédés à la location au profit de Monsieur Tanguy AVERTY, en vertu d'un contrat de location sous seings privés en date à MAREIL-EN-FRANCE du 16 Septembre 2020, consenti pour une durée de 3 ans ayant débuté le 1^{er} Octobre 2020, et moyennant le paiement d'un loyer actuel mensuel de 750,00 euros, dont 40,00 euros de provisions sur charges.

Copie de ce contrat de location m'a été remise, qui se trouve annexée aux présentes.

SYNDIC DE COPROPRIETE

Cabinet FONCIA GIS
23/26, Rue de Paris
95500 GONESSE

ÉTAT D'ENTRETIEN ET D'AMÉNAGEMENT

Dégagement d'entrée, pièce de séjour, coin-cuisine à l'américaine	Peinture au plafond et sur les murs Parquet au sol
Dégagement	Peinture au plafond Papier peint sur les murs Parquet au sol
Chambre	Peinture au plafond Murs bruts Parquet au sol
Salle de bains	Peinture au plafond Peinture et faïence murales Carrelage au sol

W.C.

Peinture au plafond
Papier peint sur les murs
Carrelage au sol

De façon générale, je constate que la partie entrée, cuisine et séjour a fait l'objet d'une rénovation récente avec des revêtements de plafonds, murs et sols récents et correctement entretenus ; tandis que le reste de l'appartement présente des revêtements de plafonds, murs et sols anciens et défraîchis.

À l'issue de ces constatations, Monsieur Stéphane ARCA, Diagnostiqueur du Cabinet CERTIMMO 78, a procédé au mesurage de la superficie des pièces de ce bien.



